

Agréée par l'ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'homme et des Peuples (UIDH), membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin d'information de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme
« ITEKA »

« ITEKA N'IJAMBO »n°2

TABLE DES MATIERES	page
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
0 .INTRODUCTION.....	4
I. LES ALLEGATIONS DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.....	5
<i>I.1 DES ALLEGATIONS D'ATTEINTES AU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2. DES CAS DE TORTURE ET DE TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3 DES CAS D'ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES</i>	<i>7</i>
<i>I.4 LES POLICIERS ET MILITAIRES ISSUS DES EX-FAB PRIS POUR CIBLES PAR LE POUVOIR DU CNDD-FDD.....</i>	<i>9</i>
II. FAITS SECURITAIRES.....	10
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

FAB : Forces Armées Burundaises

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Force de Défense de la Démocratie

MSD : Mouvement pour la Solidarité et le Développement

0. INTRODUCTION

Le présent Bulletin couvre la période du 10 au 17 avril 2016. Il contient des allégations de violations des droits de l'homme commises durant cette période, notamment des cas d'atteintes au droit à la vie avec au moins 22 cas illustratifs parvenus à la Ligue ITEKA, une fosse commune de trois personnes tuées, découverte en province de Ngozi, des actes de torture et des actes de répression visant particulièrement les policiers et les militaires anciens membres des Forces Armées Burundaises. Au sujet de cette répression des militaires et des policiers anciens FAB, au moins 1 policier et deux militaires sont portés disparus tandis que 48 policiers de l'API sont frappés par une mesure sélective de mutation de Bujumbura vers les commissariats de provinces. Des actes liés au contexte général d'insécurité ont été également recueillis.

Il faudrait en outre souligner que les allégations de violations interviennent dans un climat politico-sécuritaire encore loin de s'assainir. Deux faits marquants devraient, en effet, être soulignés : d'une part, le projet d'envoi en retraite de 700 militaires, qui suscite la polémique au sujet d'une éventuelle injustice qui aurait frappé ces militaires ex-FAB Tutsi, car, selon les griefs, sur le nombre total de 700, 3 seulement seraient des Hutus. C'est une question à caution qui mériterait des enquêtes neutres pour révéler les équilibres préconisés par l'Accord d'Arusha au sein des forces de Défense et de sécurité.

D'autre part, le discours du premier Vice-président de la République qui proclame la volonté du pouvoir de chasser tous les diplomates ressortissants des pays qui ont pris des sanctions contre le Burundi, n'est pas de bon augure.

I. LES ALLEGATIONS DES VIOLATIONS DE DROITS DE L'HOMME

I.1 DES ALLEGATIONS D'ATTEINTES AU DROIT A LA VIE:

- **Monsieur Bakaza Phocas, président du conseil communal de Mutimbuzi, assassiné le 13 avril 2016 vers 23 h**

En date du 13 avril 2016 vers 23 h, le président du conseil communal de Mutimbuzi, Monsieur Bakaza Phocas a été assassiné à son domicile sise à Kajaga par des gens non encore identifiés. Phocas était du Parti politique CNDD- FDD. La victime serait en conflit avec notamment le président de son parti au niveau communal et du conseiller du Président de la République du nom de Zénon Ndaruvukanye qui fut gouverneur de la province de Bujumbura, au sujet de la vente des parcelles dans la localité de Kajaga et aux alentours du Lac Tanganyika.

- **Un membre du MSD tué à Muhanga en province de Kayanza**

En date du 10 avril 2016, Melchior Hakizimana, vice-président du parti MSD au niveau communal, a été tué et son cadavre jeté dans une toilette en commune Muhanga. La famille a exigé son autopsie mais en vain. Interrogé sur cette mort, l'administrateur dit connaître les raisons de la mort du militant du MSD. Selon lui, la victime buvait beaucoup et avait deux femmes. Aucune enquête n'a été ouverte, l'administration s'étant contentée d'enterrer à la hâte la victime.

- **Une personne tuée en mairie de Bujumbura**

Minani Abdul Karim a été retrouvé mort dans un champ de riz en zone de Kinama en date du 10 avril 2016. C'était à quelques mètres de son domicile se trouvant dans le quartier Bubanza, à la 13^{ème} avenue. Aucune enquête n'a été faite pour connaître les auteurs de ce crime mais des sources sur place indiquent que les auteurs seraient des policiers et des imbonerakure qui l'ont enlevé à partir de son domicile après lui avoir exigé de céder tout son argent qu'il avait obtenu en vendant sa parcelle. Il a été abattu et son cadavre jeté dans un champ de riz.

- **Une fosse commune découverte en province de Ngozi**

En date du 12 avril 2016, une fosse commune a été découverte dans la zone Mihigo, commune Busiga en province Ngozi. Elle contenait trois corps de sexe masculin tués, selon des sources sur place. Un véhicule aurait déposés les corps de ces trois hommes sur le lieu avant de repartir, en date du 10 avril, selon les mêmes sources. La fosse commune se trouve non loin d'une position de police de la localité.

- **Des cadavres retrouvés en province de Rutana**

En date du 13 avril 2016, un enseignant de l'école Primaire de Murara, Commune de Giharo, Province Rutana du nom de Manirakiza Eric a été retrouvé mort chez lui. Tous les biens de sa maison ont été volés. La victime avait eu au paravent des menaces à cause

de sa non appartenance au parti CNDD FDD. Manirakiza Eric était originaire de la commune de Bisoro, Province de Mwaro.

Un autre cadavre a été retrouvé dans la forêt de Gisikara en date du 14 avril 2016, sur la colline de Butambara de la commune et province de Rutana. Le nommé Nshimiye, un menuisier d'origine rwandaise habitant dans le site des rapatriés de Butare en commune de Bukemba était suspendu sur un arbre, il avait été étranglé avec une corde. Les motifs de ce crime ne sont pas connus mais des soupçons sur son origine rwandaise sont avancés au moment où la sécurité pour les rwandais est devenue problématique au Burundi.

L'autre cadavre a été retrouvé en date du 15 avril 2016, sur la colline de Giharo de la commune Giharo en province de Rutana. Minani Eric, âgé de 38 ans, a été assassiné chez lui. Ce membre du FNL de l'aile de Rwaswa Agathon était accusé de faire partie de l'opposition et de constituer, pour cette raison, un perturbateur de l'ordre public.

- **Une personne tuée en commune Buganda**

Le nommé Fidèle Nibizi a été tué par balle vendredi le 15 avril 2016 chez lui à Gasenyi en commune Buganda, province de Cibitoke. Les raisons de ce crime restent inconnues étant donné l'absence de la justice et l'impunité qui règne dans le pays.

1.2. DES CAS DE TORTURE ET DE TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS

- **Au moins quatre personnes torturées après l'attaque en commune de Gisuru, Province de Ruyigi**

A la suite de l'attaque armée survenue le 11 avril 2016 en commune de Gisuru, les autorités ont vite dénoncé l'origine et les auteurs de l'attaque. Pour le gouverneur, l'attaque provenait du camp des réfugiés en Tanzanie. Il a fallu donc, pour cela, faire la chasse aux familles qui ont des parentés en Tanzanie. Ainsi, trois femmes et un homme ont été vite appréhendés. Des personnes Adija Nikoriba, Zuena Ntakarutimana et Faïda Niyonizeye et Rajabu ont été arrêtées et conduites sur une position militaire où ils ont subi des actes de tortures graves. Ils étaient accusés de loger les rebelles et de leur avoir facilité l'attaque.

- **Un commerçant torturé et enfermé dans le domicile du chef SNR en province de Rutana**

En date du 12 avril 2016, vers 17h, un pétrolier connu sous le sobriquet de « Petit » a été arrêté et battu par le chef du SNR en province de Rutana Monsieur Cishahayo Jovin. La victime était à son service à la station ELCOIL, sise au chef-lieu de la province de Rutana. Le tortionnaire accusait sa victime de fraude de carburant qu'il vendait dans des bidons. Il l'a conduit directement chez lui et l'a enfermé dans sa maison d'habitation qui lui sert le plus souvent de cachot clandestin et de lieu de torture. Beaucoup d'autres

personnes sont déjà passées dans ce cachot clandestin. Un rescapé a annoncé avoir été enfermé dans une chambre où il y avait des fers à béton, en 2015. Malgré les dénonciations faites au sujet de ce cachot, le chef du SNR en province de Rutana continue d'enfermer et de torturer des gens dans sa maison.

1.3 DES CAS D'ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES

Les arrestations et détentions arbitraires sont le lot quotidien au Burundi depuis le début de la contestation contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza. D'après des sources variées, des policiers et des Imbonerakure ont trouvé une tactique pour opérer des arrestations arbitraires dans les quartiers et communes réputés d'avoir abriter des manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ils simulent des attaques qu'ils attribuent aux rebelles et procèdent par après à des arrestations massives. Les cas suivants illustrent cette réalité dans certaines zones urbaines de la Mairie et dans la commune Mukike en province de Bujumbura.

- **Arrestation de Patrice Ngobera, un ex FAB et Fiacre Ntacobakimvuna, élève de la 8^{ème} année, après une explosion de grenade**

En date du 11 avril 2016, vers 14 heures, après une attaque à la grenade perpétrée par un Imbonerakure qui aurait exécuté la mission du commandant du camp Mujejuru du nom de Gahomera, ce dernier aurait procédé après cet acte à une chasse à l'homme sur la colline Mutobo, sous colline Nyagikaranka, en zone de Rukina, commune Mukike en province de Bujumbura. Ce commandant a arrêté le nommé Patrice Ngobera, un ex FAB et Fiacre Ntacobakimvuna, élève de la 8^{ème} année. Les victimes ont été transférées au SNR en Mairie de Bujumbura le 13 avril 2016. Ayant appris que des arrestations allaient avoir lieu, des jeunes de cette colline recherchés par ce commandant, ont pris fuite.

- **Arrestations des jeunes en différentes zones urbaines de Bujumbura**

- En date du 11 avril 2016, des tirs et explosions ont retenti le soir en zone urbaine de Musaga en mairie de Bujumbura. Les auteurs de ces tirs n'ont pas été connus mais des sources indépendantes avaient indiqué que c'était des policiers qui cherchaient des motifs pour arrêter des jeunes gens de la localité. Le lendemain, les policiers ont encerclé l'endroit et ont arrêté au moins 6 jeunes gens. Ces derniers ont été incarcérés au cachot de la zone avant d'être conduits dans un endroit que les leurs n'ont pas identifié.
- Samedi le 16 avril 2016, la police a mené des opérations d'arrestation dans la même zone de Musaga où des jeunes gens ont encore été victime. Cette fois- là, la police avait changé de tactique. Elle entrait dans les parcelles et demandaient aux occupants de présenter les cahiers dans lesquelles ils enregistrent les noms des occupants. Des gens ont été interpellés pour la simple raison que leurs noms

n'étaient marqué nulle part dans un livre. Les victimes ont été amenées à la position de police se trouvant à la zone. Pour mériter la liberté, des rançons ont été payées aux policiers. Au cours de cette même opération, au moins une vingtaine de personnes ont été arrêtées dans ces opérations en zone de Musaga et dans le quartier de Jabe, en zone Bwiza.

- **Une femme arrêtée pour avoir des relations avec la Directrice de la Radio isanganiro en exil**

Jeanne Ndayishimiye, la soeur de la Directrice de la Radio Isanganiro en exil, Anne Niyuhire, a été arrêtée mardi le 12 avril 2016 à l'Aéroport international de Bujumbura. La victime a subi un interrogatoire au bureau du chargé de la sécurité à l'Aéroport avant d'être conduite au cachot du SNR. Elle était dans le pays depuis la veille et allait retourner à Kigali au Rwanda à bord d'Ethiopian Airline. Selon des sources bien informées, elle avait décidé de retourner vite au Rwanda par peur d'être la cible d'arrestations après que des menaces d'arrestations avaient été signalées sur les raisons sociaux. La sœur d'Anne Niyuhire était accusée d' "atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat". Elle a été relaxée deux jours après, après interventions de différentes Institutions nationales et internationales.

- **Une femme arrêtée en zone urbaine de Kanyosha**

En date du 12 avril 2016, des agents du SNR ont arrêté la nommée Chanelle Nshimirimana à son domicile situé en zone urbaine de Kanyosha. Les auteurs de cette arrestation étaient dans un véhicule aux vitres fumées dans lequel la victime a été contrainte d'entrer. Elle a été conduite au cachot du Service National de Renseignement à Bujumbura, selon des membres de sa famille. Le motif de cette arrestation n'a pas été justifié et ceux qui l'ont arrêté n'avaient aucun mandat d'arrêt.

- **Deux personnes arrêtées en province Kirundo pour avoir organisé une « réunion non autorisée »**

En province Kirundo, dans la nuit du 9 avril 2016, vers minuit, dans la commune Vumbi, zone Vumbi, Messieurs Rukerandanga Jérôme et Bukuru Jacques ont été arrêtés par la police en les accusant de faire des réunions non autorisées. Selon les informations recueillies sur place, ces individus ont été arrêtés parce qu'ils sont des membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwaso. Ils sont incarcérés au cachot de la commune Vumbi.

En date du 12 avril 2016 vers 11h00', dans la commune de Busoni, Messieurs Banzompora Marcien et Nsabiyumva alias Ntibiteba ont été arrêté par le Chef de Poste Busoni en les accusant d'avoir insulté le Vice-président du parti CNDD-FDD au niveau Communal.

1.4 LES POLICIERS ET MILITAIRES ISSUS DES EX-FAB PRIS POUR CIBLES PAR LE POUVOIR DU CNDD-FDD

- **Des policiers ex- FAB craignent pour leur sécurité après être mutés sans motif valable**

Les militaires et les policiers issus des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) continuent d'être la cible du pouvoir CNDD-FDD. ITEKA N'IJAMBO en avait dit quelque chose dans son premier numéro. Cette semaine, il s'agit des mutations intempestives qui ont touché quarante-huit policiers de l'Unité Spéciale de Protection des Institutions (API), tous anciens FAB. Ils ont été mutés de Bujumbura vers différentes provinces de l'intérieur du pays. Le motif de ces mutations est politique, selon certaines victimes interrogées. « C'est dans la logique de la répression contre les anciens FAB qu'il faut comprendre ces mutations », a déclaré l'une des victimes. Cette même source indique que le pouvoir CNDD-FDD veut à tout prix décourager tout ancien FAB et amener celui-ci à quitter la profession. « En fait, ils pensent que nous soutenons la rébellion contre Nkurunziza et que donc nous pourrions lui faciliter la tâche », nous a révélé notre interlocuteur.

Ces policiers ont été mutés dans des commissariats de police dans différentes provinces du pays. Quarante-six d'entre eux sont de l'ethnie Tutsis et deux seulement de l'ethnie Hutu.

Ces policiers craignent pour leur sécurité après qu'une cinquantaine d'autres Ex FAB ne sont plus, les uns ayant été tués, d'autres portés disparus ou emprisonnés.

- **Un policier porté disparu**

Un Ex FAB nommé Thierry Nkurunziza est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Il était en poste de police en zone de Kinama où il était chargé de la recharge des motolola de la police. Selon des sources sur place, la victime a été prise dans une voiture à vitres fumées et conduite dans un lieu jusqu'ici inconnu.

- **Un militaire est porté disparu**

Le caporal Blaise alias Kampala a été arrêté en commune de Kirembe, province de Ngozi et est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Il avait travaillé au bataillon commando et était originaire de la commune de Kibago en province de Makamba.

- **Un ancien FAB démobilisé porté disparu**

Un ex-FAB démobilisé Nzambimana Déo est porté disparu depuis la semaine du 11 avril 2016. Après que sa moto ait été saisie par la police, la victime a reçu un coup de téléphone d'un Imbonerakure de sa colline qui lui disait d'aller la récupérer. Depuis ce jour, son sort n'est pas connu de ses proches. Originaire de Butaganzwa, la victime aurait été tuée à Muramvya.

II. FAITS SECURITAIRES

- **Au moins cinq personnes tuées dans une attaque armée en province de Ruyigi**

Les sources sur place en province de Ruyigi rapportent au moins cinq personnes tuées et sept autres blessées lundi le 11 avril 2016, au cours d'une attaque armée perpétrée le soir sur un marché situé sur la colline de Munyinya, commune Gisuru, province de Ruyigi. Selon Aloys Ngenzirabona, administrateur de la commune de Gisuru, l'attaque a été menée vers 19 heures, au moment où la population se trouvait encore au marché.

Les criminels ont tiré dans la foule faisant au total cinq morts et sept blessés, selon cette même source administrative locale. Les rebelles seraient venus de la Tanzanie.

Dans cette même commune de Gisuru, qui est souvent la cible des attaques répétitives ces derniers jours, deux personnes dont un policier avaient été tuées fin novembre 2015, lors d'une attaque similaire attribuée également à un groupe armé en provenance de Tanzanie.

A la suite de cette attaque, quatre individus dont trois femmes ont été arrêtés et torturés pour avouer avoir collaboré avec les malfaiteurs.

- **Deux groupes d'imbonerakure s'affrontent en province de Kirundo**

Dans la nuit du 11 avril 2016, dans la commune Busoni, zone Murore, colline Rutabo, deux groupes d'Imbonerakure se sont croisés et se sont affrontés. Dans cet affrontement, Ngabishengera Emmanuel a été grièvement blessé par une lance au niveau du poumon et a trouvé la mort après avoir été transporté à l'hôpital Roi Khaled.

- **Un certain Jean Baptiste tué à Musaga**

Un incident s'est produit le 13 avril 2016 à la 2^{ème} avenue en zone Musaga. Une personne nommée J. Baptiste a été tuée vers 21h00 par des hommes en tenue policière avec qui elle était en train de causer dans son bar. Selon des sources sur place, ce Jean Baptiste était accusé de collaborer avec des IMBONERAKURE et la police dans l'arrestation des jeunes de MUSAGA. Suite à cet incident, des personnes ont été arrêtées le 14 avril 2016 à MUSAGA. Au moins 12 cas d'arrestations ont été opérés, le nommé Aimable qui était recherché est parvenu à s'échapper.

- **Explosion d'une grenade à l'intérieur des locaux de la Police judiciaire se trouvant au quartier Jabe en zone de Bwiza**

En date du 15 avril 2016 vers 11h, une grenade a explosé à l'intérieur des locaux de la Police judiciaire se trouvant au quartier Jabe en zone de Bwiza, commune urbaine de Mukaza dans la Mairie de Bujumbura.

- **Quatre personnes membres du CNDD-FDD tuées dans une attaque armée et une autre tuée dans la même commune de Mugamba**

En date du 15 avril 2016, vers 19 heures, un groupe armé a attaqué un bar se trouvant sur la colline Nyatubuye, zone Muramba en commune de Mugamba. Trois personnes Léonidas Manirakiza, Havugiyaremye Jean Bosco et Nzambimana Edouard sont mortes sur le champ. Le bar était ce jour occupé par des membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, qui avaient participé la journée dans des manifestations politiques du parti à Nyagasasa. Certains étaient encore en tenues de leur parti.

Une autre personne Karibwami Jean Japhet de la colline Muyange Kavumu, appartenant au même parti CNDD-FDD, a été tuée dans la même commune Mugamba, la même nuit. Les auteurs de ces crimes restent inconnus.

Dans la même soirée, une femme de la colline Gozi a été la cible d'attaque à son domicile, sans faire de dégât. Elle avait aussi participé dans ces manifestations de Nyagasasa.

Selon un des élus collinaires de la localité, les Imbonerakure scandaient des slogans menaçant de mort les opposants du parti au pouvoir : « Niyombare a fui et les gens de Nyagasasa sont manipulés par Nyangoma »

- **Une femme, Maître Cynthia IRAKOZE fusillée par des hommes à bord d'une moto**

Maître Cynthia IRAKOZE a été fusillée par des hommes à bord d'une moto dans le quartier GIHOSHA, le 15 avril 2016 par des personnes à bord d'une moto qui n'ont pas été identifiés. Elle transportait ses enfants à l'école. Actuellement, elle est hospitalisée dans un hôpital de BUJA.

- **Deux véhicules incendiés tout près de la galerie le « Parisien »**

En date du 16 avril 2016, 2 véhicules appartenant à l'homme d'affaire BAGIRAKO ont été incendiés tout près de la galerie le Parisien. Ce dernier serait sous menace du SNR. Un messenger de la présidence de la République aurait demandé à ce dernier de payer un montant important sur le compte « Soutien à la paix » géré par la présidence et il n'aurait pas coopéré.

- **Des grenades lancées à Gitega au niveau du parc pétrolier**

Des grenades ont été lancées la nuit du 16 avril 2016, vers 21 h 40 au niveau du parc pétrolier de Gitega. Des pneus d'un camion-citerne ont été endommagés. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les différentes allégations et autres faits sécuritaires rapportés dans ce bulletin sont révélateurs de la situation toujours préoccupante au Burundi. Les allégations de violations et les faits sécuritaires mettent en exergue, en effet, une situation politico-sécuritaire toujours malsaine et qui devrait interpeller les différents protagonistes pour s'atteler à la recherche de solutions durables, afin de restaurer la sérénité dans le pays.

Au vu de l'évolution de la situation, la Ligue Iteka recommande ce qui suit :

A) Au Gouvernement du Burundi :

- De faire cesser la répression à l'endroit des populations civiles ;
- De tirer les leçons qui s'imposent de l'expérience des pays du monde qui ont connu des situations de violations flagrantes des droits de l'homme à la manière du Burundi ;

B) A l'Union Africaine :

- De continuer à pousser le Burundi à avancer sur la voie du dialogue ;
- D'envoyer une force militaire de protection de la population en détresse.

C) Au Conseil de sécurité des Nations Unies

- De ne pas prendre à la légère les violations des droits de l'homme dont sont victimes les Burundais ;
- D'arrêter sans délais les violations flagrantes des droits de l'homme qui se généralisent au Burundi ;
- D'appuyer la décision prise par l'Union africaine qui consistait à envoyer des forces militaires de protection de la population burundaise en détresse.

C) A la médiation dans le conflit Burundais

- De relancer le processus et de l'accélérer jusqu'à son aboutissement.

D) A la population

- De ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ;
- De rester solidaire et de dénoncer tout acte d'insécurité.